



**BULLETIN D'INSCRIPTION
aux activités de l'ATSCAF 35**

Saison 2022/2023
(1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023)

**PILATES
avec Aurélie
SAINT-MALO**

Enregistrez moi et ainsi vous pourrez me compléter

Nom :

Prénom :

Ma situation
 Actif Retraité - Téléphone Portable
Adresse/admin
service adresse @

Adhésion et certificat médical obligatoires pour pratiquer une activité sportive.

(si votre certificat médical a moins de 3 ans, vous pouvez fournir le questionnaire santé sous réserve d'avoir répondu « non » à toutes les questions)

Coût annuel 100 €	Ma séance	Lieu
PILATES	mardi 12 h 30 /13 h 15 - Aurélie	Association Sportive Jacques Cartier 5, avenue de la Borderie 35400 ST MALO
MON RÈGLEMENT en numéraire, CV, CS ou par chèque à l'ordre de l'ATSCAF.	100 € <i>Pour un règlement en plusieurs fois : contacter le secrétariat</i>	

Bulletin à retourner complété et accompagné du règlement

à

Nathalie FIAULT

nathalie.fiault@dgfip.finances.gouv.fr

02 99 40 63 51

ou

secrétariat ATSCAF 35

Cité Administrative

Bd de la Liberté

35021 Rennes cedex

Tél : 02-99-79-80-82

atscaf35@orange.fr